Comité ministériel canado-américain du commerce et des affaires économiques

La treizième réunion du Comité ministériel canado-américain du commerce et des affaires économiques, créé en 1953 et qui se réunit alternativement à Ottawa et Washington, a eu lieu les 23 et 24 novembre 1970 à Ottawa.

La délégation américaine était dirigée par M. William P. Rogers, secrétaire d'État, et elle comprenait, comme membres du Comité et autres délégués princpaux, Son Excellence M. Adolph W. Schmidt, ambassadeur des États-Unis au Canada, M. David M. Kennedy, secrétaire au Trésor, M. Walter J. Hicke, secrétaire à l'Intérieur, M. Clifford M. Hardin, secrétaire à l'Agriculture, M. Maurice H. Stans, secrétaire au Commerce, M. Paul W. McCracken, président du Conseil des conseillers économiques, M. Carl. J. Gilbert, représentant spéciel des négociations commerciales. Elle comprenait également des conseillers.

La délégation canadienne était dirigée par M. Mitchell Sharp, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et comprenait, comme membres du Comité et autres délégués principaux, M. Edgar J. Benson, ministre des Finances, M. Jean-Luc Pepin, ministre de l'Industrie et du Commerce, M. J. J. Greene, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Horace A. Olson, ministre de l'Agriculture, M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, et M. Marcel Cadieux, ambassadeur du Canada aux États-Unis. D'autres ministres participaient également à la rencontre et comprenaient M. Jack Davis, ministre des Pêches et des Forêts, M. Otto Lang, ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et M. Herb Gray, ministre du Revenu national. Des conseillers étaient aussi présents.

Objectifs du Comité

L'accord qui a créé le Comité en 1953 précisait que celui-ci avait pour objet d'étudier les questions touchant l'harmonie des relations économiques entre le deux pays, d'échanger des renseignements et des idées sur des questions pouvant avoir des répercussions fâcheuses sur le niveau élevé des échanges commerciaux fructueux réalisé par les deux pays. Le Comité devait aussi faire un compte rendu de ces discussions aux deux gouvernements respectifs de façon à permettre l'étude des mesures appropriées et nécessaires pour améliorer les relations économiques et favoriser le courant des échanges.

Le Comité ne se réunit pas pour négocier ou conclure des accords, mais simplement pour tenir des consultations, explorer les problèmes et échange des idées. M. Sharp faisait remarquer, lors de la séance d'ouverture de la dernière réunion, que les délibérations du Comité avaient pour but « d'éviter des désaccords futurs, et d'aplanir le terrain pour les négociations plus sérieuses qu pourraient suivre » sur des problèmes précis.